

Le 15 janvier 2021

Chers parents,

Comme annoncé dans la communication qui vous a été transmise vendredi dernier, vous trouverez ci-après des informations importantes relatives au retour en classe prévu le lundi 18 janvier prochain ainsi que sur certains ajustements apportés au déroulement de l'actuelle année scolaire.

L'essentiel de cette communication sera présenté aux élèves en classe au cours des prochaines semaines.

1. APPEL À LA COLLABORATION DE TOUS

En prévision de ce retour en classe, nous souhaitons vous rappeler de ne pas envoyer votre enfant à l'école :

1. S'il présente des symptômes :

Pour plus d'informations sur les symptômes qui justifient l'exclusion de l'enfant, nous vous invitons à consulter le lien suivant : [cliquez ici](#).

2. S'il est visé par une consigne d'isolement pour un des motifs suivants :

- Il a reçu un résultat de test positif;
- Il est en attente d'un test ou d'un résultat de test;
- Il a été en contact avec un cas confirmé;
- Il est de retour de voyage;
- Il présente des symptômes.

Pour plus d'informations sur l'isolement [cliquez ici](#).

Pour des informations variées multilingues sur la COVID-19 [cliquez ici](#).

2. GRANDES ORIENTATIONS DU POINT DE PRESSE TENU PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION LE VENDREDI 8 JANVIER 2021

FRÉQUENTATION EN ALTERNANCE POUR LES ÉLÈVES DU 2^E CYCLE

Le retour en classe du lundi 18 janvier prochain (JOUR 2) maintiendra l'enseignement à distance en alternance pour les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire.

- Le lundi 18 janvier, les élèves de la 4^e secondaire suivront leurs cours au Collège alors que les élèves de 3^e et 5^e seront en virtuel à la maison ;
- Le lendemain, mardi 19 janvier, les élèves de 3^e et 5^e secondaire viendront au Collège alors que les élèves de la 4^e seront en enseignement à distance.

Pour la suite de la séquence, nous vous invitons à consulter le calendrier de présence en alternance qui vous a été transmis vendredi dernier et que vous trouverez [ICI](#).

PORT OBLIGATOIRE DU MASQUE DE PROCÉDURE

À compter du lundi 18 janvier 2021, tous les élèves devront obligatoirement porter le masque de procédure qui leur sera remis au Collège. Le port de tout autre type de couvre-visage ne sera plus autorisé.

Si l'élève ne dispose pas d'un masque de procédure pour son retour au Collège le matin du lundi 18 janvier et bien que celui-ci soit fortement recommandé, le couvre-visage bien porté sera toléré jusqu'à ce qu'on lui remette, tôt en matinée, son premier masque de procédure.

Si on exclut le moment de l'accueil du 18 janvier, le masque de procédure devra être porté par tous les élèves dès l'arrivée sur le territoire du Collège et en tout temps : en classe, lors des déplacements, dans les espaces communs, sur les terrains du Collège ainsi que dans le transport scolaire.

- Un premier masque de procédure sera remis aux élèves en classe au début de la première période de cours en échange de leur masque utilisé lequel devra être jeté dans les contenants prévus à cet effet.
- Un deuxième masque de procédure sera remis aux élèves en classe au début de la troisième période en échange du masque qu'ils auront utilisé pour la première partie de la journée.
- C'est avec ce deuxième masque que l'élève retournera à la maison. C'est ce même masque qu'il devra reprendre pour son retour au Collège le lendemain, et ce, jusqu'à ce qu'un nouveau masque lui soit remis.
- Bien sûr, un élève qui souhaite utiliser un nouveau masque de procédure certifié en quittant la maison pourra le faire. Toutefois, qu'il soit souillé ou non, ce masque devra être jeté en classe et remplacé par le nouveau qui lui sera remis en début de journée.
- Cette procédure a été prévue en considérant que plus de 1850 masques de procédure seront distribués quotidiennement au Collège et qu'il faudra les récupérer de façon sécuritaire après usage : rappelons-nous que derrière cette mesure il y a un constant souci de protéger le mieux possible les élèves et membres du personnel et de limiter au maximum la propagation du virus.

Enfin, si le masque de procédure fourni à un élève est trop grand pour lui, il lui sera possible de l'ajuster en réduisant la longueur des élastiques (soit en effectuant un tour de plus autour de l'oreille ou à l'aide de nœuds) pour que le masque de procédure couvre bien son nez et sa bouche.

ANNULATION DES ÉPREUVES MINISTÉRIELLES DE FIN D'ANNÉE

Toutes les épreuves ministérielles de l'année scolaire 2020-2021 sont annulées. Par conséquent, la note-école comptera pour 100 % du résultat final de l'élève.

Les matières concernées par ces épreuves sont les suivantes :

- Français 2^e secondaire
- Histoire du Québec et du Canada 4^e secondaire
- Science et technologie 4^e secondaire
- Mathématique SN et CST 4^e secondaire
- Anglais 5^e secondaire
- Français 5^e secondaire

Les épreuves ministérielles initialement prévues pour ces matières seront remplacées par des épreuves locales, comme c'est le cas pour la plupart des autres matières de tous les niveaux.

PONDÉRATION DES BULLETINS DES DEUX ÉTAPES DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Le milieu scolaire est en attente du résultat de la consultation actuellement en cours. Celle-ci permettra de déterminer le poids du résultat de chacun des deux bulletins dans la constitution du résultat de fin d'année dans chacune des matières. Dès que nous connaissons cette pondération, nous vous la communiquerons.

3. MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR : RAPPELS IMPORTANTS

RAPPEL DES RESPONSABILITÉS INDIVIDUELLES ET DES MESURES PRÉVENTIVES

Dès la semaine prochaine, de courtes présentations sont prévues dans chaque groupe afin de rappeler aux élèves les mesures sanitaires préventives de l'automne qui sont maintenues et de leurs présenter celles qui s'ajoutent :

- Port adéquat du masque de procédure et en tout temps ;
- Utilisation des stations de gel nettoyant aux entrées et sorties du bâtiment ;
- Circulation dans les corridors ;
- Distanciation physique ;
- Manipulation et gestion des masques de procédure (propres et souillés) ;
- Technique efficace de lavage des mains ;
- Nettoyage des surfaces utilisées ;
- Être à l'écoute des symptômes ;
- Aération des locaux de classe ;
- Directives en vigueur lors des pauses et des heures de repas ;
- Concept du groupe bulle.

BOUTEILLES DE DÉSINFECTANT À MAINS À PRÉVOIR POUR TOUS LES ÉLÈVES

Malgré que l'école ait installé des stations pour le nettoyage des mains lors des entrées et des sorties des élèves, en août dernier nous avons demandé aux parents de prévoir l'achat d'un désinfectant pour les mains que l'élève aurait en sa possession en tout temps et qu'il devrait utiliser au début de chaque période en classe, suivant les directives des intervenants.

Plusieurs intervenants ont constaté que bon nombre de ces bouteilles n'avaient pas été remplacées ou rechargées depuis des semaines et comme nous souhaitons faire tout le nécessaire pour éviter la propagation du virus, nous sollicitons à nouveau la collaboration des parents pour qu'ils prévoient la recharge ou l'achat d'un nouveau désinfectant pour les mains à déposer dans les effets scolaires personnels de l'élève.

Ce désinfectant doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- Considérant le grand nombre d'utilisateurs de ce produit au même moment dans un même local-classe, **il est fortement recommandé qu'il soit non parfumé**;
- Il doit être contenu dans un format de bouteille **n'excédant pas 100 ml** ;
- Il doit se présenter sous forme de gel ou de mousse.

QUALITÉ DE L'AIR

Au Collège, nous avons profité du congé des dernières semaines pour procéder au nettoyage du système de ventilation dans les différents secteurs du bâtiment.

Aussi, dans le but de nous assurer que les taux de CO₂ demeurent conformes, nous avons pris les dispositions nécessaires à réaliser des tests au cours des prochains jours : pour avoir une lecture juste de la qualité de l'air dans l'école, les groupes d'élèves doivent être présents.

Au besoin, à la lumière des résultats de ces tests, des ajustements rapides seront apportés afin de rencontrer les nouvelles recommandations émises par les autorités de santé publique à la suite du rapport du groupe d'experts scientifiques et techniques portant sur la question.

En parallèle, comme recommandé, nous procéderons à l'aération naturelle de nos locaux et autres espaces avant les cours et durant les périodes de battements en ouvrant les portes des locaux et les fenêtres (et en maintenant celles-ci ouvertes si la température le permet).

Au cours des prochains jours, de nouvelles directives ministérielles devraient être présentées à tout le réseau : nous sommes à l'affût.

4. ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIR INTÉRIEURES

Les activités sportives et de loisir intérieures sont interdites, à l'exception des cours d'éducation physique et des programmes particuliers en contexte scolaire comme par exemple dans le cadre d'un cours de musique.

5. VOYAGES PERSONNELS À L'EXTÉRIEUR DU PAYS

Le Collège ne recommande pas les voyages personnels hors du pays pour les élèves.

Néanmoins, un élève qui voyagerait hors du pays d'ici la fin de la pandémie ne pourrait bénéficier de services d'enseignement à distance supplémentaires, ni pendant son voyage ni pendant la quarantaine exigée avant son retour au Collège.

Pour se mettre à jour, il devrait alors fonctionner à partir des plans de travail déposés par ses enseignants dans l'Agenda Studyo.

Bien sûr, il devrait également assumer une quarantaine de 14 jours au terme de laquelle une attestation précisant le respect des conditions préalables à son retour à l'école devra être signée par son parent.

6. POINTS D'INFORMATION DE LA DIRECTION POUR TOUS LES ÉLÈVES DE TOUS LES NIVEAUX

Au cours des deux prochaines semaines, les directions responsables de chacun des niveaux amorceront la tournée de mi-année de chacun des groupes.

Cette rencontre permettra notamment d'aborder les sujets suivants et de prendre le temps d'échanger avec les élèves sur leurs réalités et préoccupations respectives :

- Rappel des éléments du Code de vie (en présentiel et en virtuel) ;
- Pondération des étapes pour la constitution du bulletin final de l'année scolaire 2020-2021 ;
- Annulation des épreuves ministérielles qui seront remplacées par des épreuves locales ;
- Réinscription et choix de cours pour 2021-2022.

7. JOURNÉES TEMPÊTES DURANT L'HIVER 2021

Bien que le début de l'année 2021 nous ait offert des températures très clémentes, nous ne sommes pas à l'abri de conditions climatiques qui pourraient nécessiter la fermeture des écoles.

À cet effet il est important de prendre note de l'information suivante :

La décision de maintenir ou de suspendre les cours lorsque les conditions climatiques sont incertaines est toujours annoncée tôt le matin via les sites inscrits dans la communication qui vous a été envoyée à cet effet en novembre dernier et que vous trouverez [ICI](#).

Cependant, considérant la particularité du contexte actuel et la possibilité que de l'enseignement à distance soit en vigueur en tout ou en partie pour les élèves du Collège, les décisions engendrées par les conditions climatiques seront prises en considérant l'un des deux scénarios suivants :

SCÉNARIO 1 :

En cas de tempête hivernale durant une journée où des cours étaient prévus au Collège pour certains élèves et à distance pour d'autres, tous les cours prévus pour cette journée, tant ceux offerts en présentiel qu'en virtuel seront suspendus. Dans un tel cas, cette journée serait reprise ultérieurement lors d'une journée pédagogique pour force majeure dont la date vous serait communiquée dans les jours suivant la tempête hivernale.

SCÉNARIO 2 :

En cas de tempête hivernale durant une journée où tous les cours étaient prévus à distance pour tous les élèves du Collège, tous les cours prévus pour cette journée seraient maintenus.

Cette orientation a été prise afin de faciliter l'organisation familiale et d'uniformiser les pratiques.

Voilà qui termine ce long mais utile point d'information. Pour toute question relative à ce retour à l'école bien particulier, nous vous invitons à communiquer par courriel avec la direction responsable du niveau de votre enfant. Pour les élèves de la 5^e secondaire, merci de communiquer avec madame Marie-Pier Caya.

Recevez, chers parents, l'expression de notre sincère reconnaissance devant votre précieuse collaboration,

Prenez soin de vous, des vôtres ... et des autres...

À bientôt,



Josée Beaulieu
Directrice générale